

**Nom de la zone :** Nicolet

**Date :** 24 sept. 19

**Type de problématique :** 4. Érosion des berges/érosion côtière

- **Problématique associée #1 (facultatif) :** 18. Problème d'envasement, de sédimentation et/ou de comblement
- **Problématique associée #2 (facultatif) :** 7. Inondation de zones avec enjeux

**Nom de la problématique telle qu'inscrite au PDE :** Les problématiques liés à la dynamique fluviale

Selon le PDE, la problématique se définit dans la zone de gestion intégrée de l'eau par les éléments suivants :

Libellé ressorti lors des ateliers de concertation : Changements de la dynamique de l'écoulement de l'eau partout sur le territoire

**Faits**

- Bassin versant de la rivière Bulstrode :
  - Érosion des berges en milieux agricole, forestier, et le long des routes
  - Sédimentation de 2 sources d'eau potable : Victoriaville et Princeville
  - Élaboration d'un plan d'action global qui vise à retenir, infiltrer et ralentir l'eau dans le bassin versant
  - Études hydrologique et géomorphologique de la rivière Bulstrode
- Bassins versants du sud du lac Saint-Pierre :
  - Entretien récurrent des cours d'eau
  - Inondation des terres agricoles
- Bassins versants de la rivière Nicolet :
  - Entretien récurrent des cours d'eau
  - Inondations des résidences sur les berges du lac Saint-Pierre
  - Érosion des berges en milieu urbain (St-Albert, Ste-Monique) et des terres agricoles (Ste-Clotilde-de-Horton)
  - Élaboration d'objectifs de conservation des milieux humides dans le PDE pour le 31 mars 2021
- **Perçus (ressortis lors des ateliers de concertation)**
  - Changements d'entretien et d'intervention dans les cours d'eau mais absence d'amélioration des pratiques dans les bassins versants
  - Nous subissons actuellement les conséquences des modifications de nos cours d'eau des années antérieures
  - Manque de soutien pour proposer d'autres alternatives au dragage des cours d'eau et manque d'ouverture à des solutions soulevées par des riverains (peu coûteuses)
  - Coups d'eau instantanés et plus importants
  - Manque de financement incitatif positif pour l'implantation de bandes riveraines

**Conséquences potentielles et faisant référence au PDE (1.2, 2.2, 3.2 et 4.2 du diagnostic)**

- Forte homogénéisation des habitats aquatiques et altération de la biodiversité
- Augmentation des débits de crue et de l'aléa inondation en aval des zones aménagées
- Érosion accélérée du lit et des berges
- Pollution des eaux et eutrophisation (vieillessement des lacs)
- Modification des relations nappe/rivière (abaissement de la nappe)
- Réchauffement de l'eau et aggravation des effets de l'eutrophisation
- Réduction des connexions avec les annexes hydrauliques
- Sédimentation accrue en aval
- Pertes économiques liées aux dégâts des infrastructures publiques et privées, telles que les routes, les ponts et les habitations, et pertes de terres et des sols agricoles et forestières
- Difficulté d'alimentation en eau potable

**Conséquence perçue** : sédimentation du réservoir Beudet et augmentation de l'érosion de la rivière Bulstrode

Selon le PDE, la problématique est causée par les éléments suivants dans la zone de gestion intégrée de l'eau :

[Décrivez brièvement ce qui cause la problématique et insérez les références au PDE]

[Indiquez, le cas échéant, si les causes liées à cette problématique sont potentielles ou perçues, et justifiez cette situation]

**Causes potentielles et faisant référence au PDE (1.1, 2.1, 3.1 et 4.1 du diagnostic)**

- Anthropisation des rivières et fossés
  - Dragage : approfondissement du lit
  - Canalisation : bétonnage des berges et parfois du fond
  - Rectification du cours : recouplement des méandres
  - Recalibrage : augmentation de la capacité du lit en modifiant sa profondeur et sa largeur
  - Entretien par curage et extraction de granulat
  - Protection des berges
  - Couverture et enterrement de cours d'eau
  - Déplacement de cours d'eau
- Modification d'utilisation du territoire
  - Augmentation des superficies exploitées au détriment des milieux naturels
  - Drainage forestier, agricole, routier et urbain
  - Augmentation des superficies en cultures annuelles, et des sols à nu
  - Imperméabilisation des sols et augmentation des surfaces imperméables
  - Présence d'activités anthropiques inadéquates dans les zones inondables
  - Expansion naturelle des crues éliminée
  - Suppression de la bande riveraine
  - Augmentation de la longueur des pentes (fusion de parcelles agricoles)
  - Changements climatiques : augmentation de l'intensité des pluies (surtout en hiver)

**Causes perçues ressorties lors des ateliers de concertation**

- Pression sociale : prix des terres important engendre des performances et donc drainage et ruissellement pour une meilleure production
- Adaptation au modèle économique et manque de volonté politique pour le changer

